

Cérémonie des vœux Bourron-Marlotte  
Gymnase André Poirier le 14 janvier 2019

Monsieur le Sous-Préfet  
Madame la Députée  
Monsieur le Sénateur  
Monsieur le Conseiller Régional,  
Madame la Conseillère Départementale,  
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau  
Mesdames et Messieurs les Maires et les Elus  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Services Publics  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations  
Mesdames et Messieurs, chers Amis

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est un moment important de convivialité et d'échanges avec les élus pour rappeler les faits marquants de l'an passé et vous présenter nos projets pour cette nouvelle année.

En 2018, il était nécessaire de marquer une pause pour les investissements directs de la commune après l'achèvement du restaurant scolaire.

Aussi, la priorité a été donnée au suivi et à la réalisation de projets majeurs pour Bourron-Marlotte, certains attendus depuis de nombreuses années, et surtout financés par nos partenaires publics et des investisseurs privés.

C'est d'abord l'ouverture du souterrain piéton à notre gare, réalisé par la SNCF pour sécuriser la traversée des voies après l'accident mortel survenu en 2015.

Un accord est acquis pour l'extension d'ici 3 mois du parking actuel pour une quinzaine de places supplémentaires avant d'envisager à moyen terme une réalisation plus pérenne avec un revêtement et marquage au sol, l'éclairage, voire la vidéo-surveillance.

Des travaux sont également prévus pour la réalisation de toilettes à la gare puisque les nouveaux trains qui arrivent sur la ligne R, les Regio 2N, n'en ont pas.

Autre projet important, la réalisation d'un court de tennis couvert avec une structure bois qui s'intègre parfaitement dans son cadre forestier.

Cette réalisation, avec la réhabilitation des deux autres courts, est financée aux 2/3 par la Région et le Département dans le cadre de contrats intercommunaux obtenus grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération et de ses 25 maires.

Qu'ils en soient tous remerciés.

Même si les travaux ont pris du retard, le club de tennis pourra bénéficier de ce complexe de haut niveau dès cet été.

Concernant l'habitat, la résidence « Le Relais de Poste » rue de Gaulle, financée par la SEM du Pays de Fontainebleau, sera achevée dans les prochaines semaines.

Cet ensemble immobilier comprend 8 appartements qui ont trouvé acquéreur et 7 maisons, dont certaines sont encore à la vente.

Au-delà de ces projets :

Nous poursuivons la rénovation de l'éclairage public avec des lampes leds et il est utile de rappeler que ce programme pluriannuel est financé pour moitié par la coupure de l'éclairage public la nuit, entre 1 h et 5 h du matin.

La commission des Affaires Sociales et le Centre Communal d'Actions Sociales gèrent la donation annuelle de 12.000 € des époux Norbert et Thérèse Monier dédiée au maintien à domicile des personnes âgées.

Cet accompagnement consiste en des visites à des personnes isolées, une aide financière pour des travaux d'aménagement et d'accessibilité à domicile et le portage des repas.

De même, le CCAS finance chaque année des permis de conduire pour des personnes en recherche d'emploi et une formation pour le brevet d'animateur. Chaque aide est conditionnée à un travail bénévole pour la commune.

Pour nos aînés, le goûter musical de fin d'année et les colis de Noël sont toujours très appréciés.

Mes remerciements aux membres du CCAS pour leur engagement

Pour le secteur scolaire, les effectifs de nos écoles restent globalement stables, avec 70 élèves en maternelle et 165 en élémentaire.

Depuis la rentrée de septembre, les inscriptions aux activités périscolaires comme la cantine se font en ligne et les paiements par carte de crédit..

A nos côtés, le nouveau Conseil Enfants composé d'élèves de CE2, CM1 et CM2 élus par leurs camarades sur un programme. Ils sont très motivés pour réaliser leurs projets et méritent vos applaudissements pour leur engagement précoce.

Je remercie nos directrices, Mesdames Poidevin et Brunet, et les enseignantes pour leur étroite coopération avec la municipalité.

Un espace d'animation pour nos jeunes - entre l'école maternelle et le parking Renoir – complète notre nouvelle centralité : le skate parc est réhabilité et sécurisé et il ne manque plus que le gazon synthétique pour achever l'aire de jeux des tous petits.

Un objectif prioritaire pour votre municipalité est la pérennité de nos commerces de proximité.

Après d'importants travaux et la réouverture l'an dernier de la boulangerie rue Murger, nous avons aujourd'hui une seconde boulangerie-pâtisserie totalement neuve côté Bourron, appartenant à la même société « Saveurs et Traditions » et qui sera officiellement inaugurée ce samedi 19 janvier à 18h30.

A noter dans vos agendas !

Je souhaite exprimer toute notre reconnaissance à Monsieur Jean-Marc Hardouin, manager du groupe Panifour, qui a cru en Bourron-Marlotte en investissant dans ces deux commerces si importants pour nos concitoyens.

C'est aussi l'arrivée de nouveaux propriétaires au Café de la Paix, l'ex restaurant Martingo. Nous souhaitons à Monsieur Pirès et sa compagne tout le succès pour réaliser leur projet de vie de réhabiliter l'emblématique hôtel de la Paix pour ne faire qu'un établissement avec le restaurant du même nom.

Cet hôtel est espéré par nos concitoyens pour l'accueil des visiteurs et c'est aussi un élément important de développement économique et touristique pour notre commune, en complément de l'offre haut de gamme du Château de Bourron.

A Bourron-Marlotte , rares sont les semaines où il n'y a pas de manifestations grâce à la coopération étroite entre la municipalité et nos nombreuses associations.

Sans pouvoir toutes les citer, je rappellerai :

- pour les enfants, la chasse aux œufs de Pâques et la boum Halloween
- la fête du village en juin avec plus de 500 participants, la revue du 14 juillet au Centre d'intervention et les défilés en musique avec le Réveil Band pour les fêtes nationales.
- les concerts organisés en notre église Saint-Sévère par les Amis de l'Orgue et l'ensemble musical « Notes Solidaires » avec les chorales de Milly-la-Forêt et Fontainebleau
- l'Académie internationale d'Orgue animée chaque année en juillet par Eric Lebrun et les professeurs des communes voisines
- des manifestations sportives dont la foulée bourronnaise organisée par Jean-Pierre Evrard
  
- En 2018, c'était aussi l'exposition du centenaire de la fin de la grande guerre réalisée avec les Amis de Bourron-Marlotte et grâce à des prêts de particuliers et collectionneurs.

Cette exposition a fait découvrir à de nombreux Bourronnais-Marlottins que leur village avait accueilli à partir de mars 1918 le plus grand centre de formation et d'entretien de chars d'assaut légers en France.

Notre village a ainsi participé à accélérer la fin des combats grâce à la supériorité des chars des armées alliées et aussi de l'aviation.

Nous avons rendu hommage le 11 novembre dernier à Paul Rodde, un enfant de Bourron qui compte parmi les 183 As de l'aviation française.

- la bibliothèque municipale, animée par des bénévoles, accueille toute l'année toujours plus de lecteurs et les enfants des écoles et organise chaque année un salon du livre.
- et pour finir l'année, nous avons notre marché de Noël

Pour tous les évènements qui se succèdent, je remercie les Présidents et membres des associations de la commune et tous les bénévoles qui font vivre et animent notre village aux côtés des élus.

Notre communication est assurée à travers le site de la mairie, les journaux municipaux pour commenter les manifestations passées, la Newsletter mensuelle pour annoncer les évènements à venir est adressée à presque 500 foyers, qui reçoivent également les compte rendus des Conseils et informations municipales.

Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas encore abonnés, un formulaire d'inscription est à votre disposition à l'accueil de la mairie

Remerciements au Lieutenant Eric Boucheret et à son équipe du Centre de Bourron-Marlotte pour leurs 306 interventions sur notre commune en 2018, en hausse de 50 % sans doute en raison de la longue période de chaleur.

Remerciements au Commandant Thiery et au service de police de Nemours pour leur coopération étroite avec Dean Lahbil, notre policier municipal, pour assurer notre sécurité.

A noter que depuis 2016, les faits de délinquance ou de vandalisme sur la commune sont en baisse de 30 % chaque année. Ce n'est pas le cas pour toutes les communes et il ne faut pas pour autant baisser la garde car les statistiques peuvent vite s'inverser.

Remerciements aux agents de la commune dirigés Sylvie Valentin qui œuvrent chaque jour pour assumer le service public et sans lesquels les projets des élus, aussi beaux et nécessaires soient-ils, ne pourraient se réaliser.

Remerciements à mes collègues élus pour leur engagement collectif et leur soutien continu à la réalisation de nos objectifs.

Mes chers concitoyens, vous aurez compris que les élus et les agents municipaux ne forment qu'une seule et même équipe à votre service et elle mérite vos applaudissements.

Pour compléter ce bilan partiel 2018, je souhaite revenir sur l'enquête de satisfaction réalisée au cours 3<sup>ème</sup> trimestre et dont la synthèse des retours est motivante pour votre équipe municipale.

En effet, le questionnaire couvrait différents domaines liés à notre cadre de vie et nous avons noté de nombreux taux de satisfaction supérieurs à 80 %, pour l'accueil en mairie (96 % !), les écoles, le commerce de proximité, les manifestations sportives et culturelles ou encore la communication.

Sur les 45 questions, nous notons 6 points de non-satisfaction qui méritent toute notre attention, même s'ils ne sont pas spécifiques à notre commune :

- l'état de la voirie : notre commune est étendue avec 33 km de voirie et c'est une question de capacité financière
- la propreté des rues : nous avons renforcé depuis 3 mois le balayage mécanique et continuons d'ajouter des poubelles.  
Mais c'est aussi un problème d'éducation au civisme pour nos jeunes, et pas seulement, pour ne plus voir de déchets divers dans les caniveaux et sur les trottoirs.
- la circulation et le stationnement : les voitures sont indispensables pour nos déplacements quand on a fait le choix de vivre dans un village et il y en a de plus en plus.
- la réception mobile et internet : j'y reviendrai.

Concernant notre Communauté d'Agglomération, nous venons de souffler la 2<sup>ème</sup> bougie du Pays de Fontainebleau élargi à 26 communes.

Nos concitoyens sont en droit d'attendre de cette nouvelle structure un cadre de vie amélioré et plus de services à cout constant par la mutualisation de moyens humains et matériels.

Vos retours montrent un réel besoin de plus de communication car de nombreux habitants ignorent les compétences et actions de notre Communauté d'Agglomération.

Cette dernière année de mandature doit permettre d'esquisser ce qui sera notre futur projet de territoire pour le Pays de Fontainebleau et tous les habitants des communes sont sollicités pour donner leur avis avant le 20 janvier en complétant un formulaire disponible sur le site internet ou en mairie.

En conclusion du questionnaire :

- 82 % de nos concitoyens sont très heureux de vivre à Bourron-Marlotte.

- une majorité des 2/3 est satisfaite de l'évolution de notre village alors qu'1/3 exprime un avis contraire en raison de la circulation et la couverture numérique mais aussi, et peut être surtout, à cause de la multiplication de nouvelles constructions sur de petits terrains, conséquence de la loi ALUR, qui affecte le caractère de certains quartiers.

C'est aussi l'impact de l'attractivité de notre village pour les nouveaux habitants et je vous invite à lire l'article en double page dans la République de Seine et Marne de ce matin sur « Bourron-Marlotte et l'art de vivre à la française ».

Les commentaires recueillis lors de cette consultation participative, complétés des échanges en réunion publique, vont bien évidemment orienter le choix de votre équipe municipale sur les actions à prioriser cette année.

Avec un résultat de gestion 2018 prévu en nette progression, nous reconduisons les mêmes hypothèses pour notre budget 2019 :

- le maintien du montant de la dotation de l'Etat et la compensation de la taxe d'habitation à l'euro près
- le choix politique de contenir autant que possible les taux de fiscalité locale (foncier et habitation), bien qu'ils soient plus faibles que la moyenne des communes de notre taille.  
A titre d'exemple, notre taux de taxe d'habitation est de 10.3% alors qu'il était en 2017 de 14.9 % au niveau départemental.
- C'est encore le souhait d'éviter le recours à l'emprunt pour équilibrer notre budget d'investissement. Notre endettement à fin 2019 sera ainsi inférieur à celui du début de notre mandature.

Pour notre programme 2019 et sous réserve du vote du budget communal en cours de préparation :

- La priorité sera donnée cette année à l'entretien de la voirie et à la réhabilitation des trottoirs les plus dégradés, les travaux ne pouvant se réaliser que dans le cadre d'un programme pluriannuel.
- Les fils aériens et les poteaux ciment n'ont pas vraiment leur place dans un « Village de Caractère », aussi il sera nécessaire de reprendre progressivement l'enfouissement des réseaux à raison d'une rue ou portion de rue chaque année, si possible à partir de 2020 et sans doute sur une période de 15 à 20 ans. Cela nécessite une coordination étroite et planifiée entre les différents opérateurs.
- Autre priorité : Bourron-Marlotte n'échappe pas à la vague de désertification médicale après le départ en retraite fin 2018 de deux médecins généralistes.  
Ma collègue maire de Montigny, Sylvie Monchecourt, a réalisé une campagne de promotion et un film pour faire venir des médecins dans les deux cabinets privés que compte la commune.  
Nous sommes en contact et souhaitons participer à cette recherche car le challenge est commun à nos deux communes.

2019 verra aussi l'aboutissement de dossiers qui ont nécessité un long temps de gestation :

- la construction d'une antenne de téléphonie mobile Orange sur le terrain communal à côté de la déchèterie en espérant ne plus avoir à monter à l'étage ou sortir dans le jardin pour une meilleure réception.  
Le permis de construire est signé et l'option d'accueillir Free est ouverte si l'opérateur répond à notre souhait.
- Vient bien sûr la question générale : la fibre à Bourron-Marlotte, c'est pour quand ?  
Il est bien difficile d'avoir des informations précises pour savoir si le délai initial de 2021 sera tenu. Nous en doutons car la file d'attente est longue et, en attendant, nous recherchons des systèmes de substitution pour améliorer le débit ADSL actuel qui, de plus, semble se dégrader.
- La vente des murs du restaurant « Le bistrot du Broc » - dont la commune a la propriété - devrait être conclue au printemps ce qui permettra aux gérants, Messieurs Guy Durand et Raphaël Chabbert, de réaliser leur projet de cave à vin et de dégustation en complément du restaurant.  
  
Pour la commune, le produit de la vente constituera une réserve financière pour des projets d'intérêt général.
- D'autres réalisations sont à l'étude pour cette année telles que :
  - . la réhabilitation du parcours de santé derrière les tennis
  - . la création de parkings supplémentaires pour les vélos
  - . l'isolation thermique de l'atelier Delort pour réduire les coûts d'énergie
  - . un panneau d'affichage électronique proche de la mairie pour renforcer notre communication sur les manifestations et évènements
- La municipalité poursuit l'analyse de faisabilité d'une crèche associative à partir du retour de l'enquête d'intérêt distribuée avec le dernier journal municipal.
- En développement économique et touristique, nous avons des échanges avec 8 communes labellisées « Villages de Caractère » autour de Fontainebleau et de sa forêt, pour mettre en place des circuits touristiques complémentaires aux programmes de nos grandes villes voisines
- Sur le plan culturel et du patrimoine, au-delà des manifestations traditionnelles :
  - . nous attendons le retour dans la salle du Conseil du grand calque d'Armand Point « L'Espérance et la douleur », classé monument historique et entièrement restauré grâce aux subventions et à des dons de particuliers et d'entreprises.
  - . une convention « Résidence d'auteur » sera signée avec la Région pour accueillir un écrivain pendant 6 mois qui aura des interactions avec les écoles, la bibliothèque, la librairie avant la publication d'une nouvelle sur le thème de la forêt et de Bourron-Marlotte.
  - . et dans la tradition des grandes expositions Armand Charnay et Auguste Allongé, les œuvres du peintre Eugène Cicéri seront présentées à l'Espace Jean Renoir.
- Enfin, 2019 est aussi l'année du centenaire de la fusion du village de Bourron avec son hameau Marlotte et plusieurs animations sont en préparation, notamment pour la fête du village.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Vous l'aurez compris, cette dernière année de mandature sera encore très active pour vos élus, à commencer par la participation au Grand Débat National voulu par le Président de la République.

Les élus locaux vont avoir un rôle essentiel en tant qu'acteurs de proximité parce qu'ils s'engagent au quotidien pour leurs concitoyens, le plus souvent de façon totalement bénévole, et qu'ils connaissent les problèmes du terrain.

Nous n'avons pas mis en place de « cahier de doléances » avant les fêtes parce que cela nous paraissait prématuré. Certaines communes l'ont fait à l'appel de l'Association des Maires Ruraux de France et je salue son Président pour la Seine et Marne, Jacques Drouhin, Maire de Flagy.

La mairie de Bourron-Marlotte ne manquera pas de participer de façon transparente au Grand Débat National dès que nous en connaissons l'organisation dans les prochains jours, afin que chacun puisse faire valoir ses propositions pour l'intérêt de notre pays et dans le cadre d'un dialogue constructif.

Comme nous avons déjà réalisé un questionnaire de satisfaction au niveau communal - avec de nombreux commentaires sur tous les sujets locaux - les contributions de nos concitoyens devraient concerner en priorité les thèmes nationaux proposés par le gouvernement :

- la fiscalité et les dépenses publiques
- L'organisation de l'Etat et des services publics
- la transition écologique
- la démocratie et la citoyenneté

Dans la lettre du Président de la République parue aujourd'hui, il y a de nombreuses questions sur chacun de ces thèmes et leur liste n'est pas limitative.

Pour conclure, l'équipe municipale mesure la responsabilité qui est la nôtre de satisfaire les attentes de nos concitoyens dans une société toujours plus exigeante.

Aussi, je forme le vœu d'enthousiasme et d'engagement sans faille pour accomplir cette mission jusqu'au terme de notre mandat.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel avec mon épouse Tina, une belle et heureuse année 2019 et des vœux de santé pour chacun d'entre vous et ceux qui vous sont chers.

Jean-Pierre Joubert

Maire

#### Interventions

La cérémonie des vœux est aussi l'occasion de donner la parole à nos représentants institutionnels qui soutiennent financièrement notre action municipale et que je remercie pour leur attachement à Bourron-Marlotte.

Interventions de :

- Pascal Gouhoury, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau
- Béatrice Rucheton, Conseillère départementale
- Frédéric Valletoux, Conseiller régional
- Pierre Cuypers, Sénateur
- Valérie Lacroute, Députée
- Jean-Marc Giraud, Sous – Préfet de Fontainebleau

Médaille de la ville de Bourron-Marlotte à Daniel et Annie Dromini

Daniel et Annie Dromini animent depuis 2002 l'antenne du Secours Catholique de Bourron-Marlotte formé d'une quinzaine de bénévoles.

A l'origine à la maison Leclerc, l'ancienne école maternelle, devenue aujourd'hui, la librairie-galerie « L'Empreinte », ils ont eu à déménager 2 fois :

- à la maison Daversin derrière la maison des associations Monnier, qui accueille aujourd'hui l'école de musique « Accords »
- Et finalement le presbytère rue Foch à côté de l'église qu'ils ont dû quitter fin décembre au grand regret des habitants car il faudra dorénavant se rendre à Fontainebleau, Nemours ou Moret-Orvanne

Ce groupe sympathique de bénévoles a toujours été très actif avec :

- une permanence tous les lundis après-midi pour recevoir des vêtements et donner de la nourriture aux personnes accueillies
- chaque année 2 week-ends étaient consacrés aux braderies et un concert
- et puis le marché de Noël avec des gâteaux et le vin chaud

Toutes ces manifestations ont permis de récolter chaque année entre 7 et 8000 € pour le secours Catholique du diocèse.

Pour votre engagement pendant toutes ces années, je suis heureux de vous remettre, au nom du Conseil municipal, la médaille de la ville de Bourron-Marlotte.

-